

**1. Nom et code d'identification:**

JF (3A)

**2. Nom et adresse du fabricant:**

PLADUR GYPSUM S.A.U.

Ctra. de Andalucía Km. 30,2 28343 Valdemoro (Madrid) – Espagne

**3. Usage prévu:**

Enduit de jointoiment pour plaques de plâtre

**4. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances: 3/4****5. L'organisme notifié:**

Nom et numéro	APPLUS /LGAI Technological Center, S.A. n° : 0370
Tâche accomplie	Essai réaction au feu
Système d'évaluation	3
Référence du document et date de délivrance	Exp. N° 13/2466 Date: 27-06-2013

**6. Performances déclarées:**

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	A2-s1, d0	EN 13963: 2005
Résistance à la flexion	NPD	EN 13963: 2005

Toutes les caractéristiques essentielles listées en première ligne de ce tableau correspondent à celles décrites dans la norme EN 13963: 2005.

Les performances du produit identifié au point 1 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 6.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 2.

Valdemoro, 23 Avril 2018

**Enrique Ramirez**

Directeur Général

PLADUR GYPSUM, S.A.U.

## ETIQUETTE CE

Ci-dessous, l'étiquette du marquage CE relatif à ce produit.

 0370	Pladur Gypsum S.A. Ctra. Andalucía Km 30,200 28343 Valdemoro (Madrid)- Spain <b>13</b>  <b>DCE7005</b>
EN 13963:2005  JF (3A)	Pasta para juntas para placas de yeso laminado. Enduit de jointoiment pour plaques de plâtre Jointing compound for gypsum plasterboard Massa para juntas para placas de gesso laminado.
Reacción al fuego / Réaction au feu / Reaction to fire / Reacção ao fogo	<b>A2-s1,d0</b>

L'étiquette CE correspondant à l'emballage du produit est réalisée selon la norme EN 13963:2005

Les prestations déclarées correspondent à celles de la norme EN 13963:2005.

Le marquage CE qui apparait sur l'emballage de ce produit fait référence, par erreur, à la version de la norme EN 13963:2014, actuellement en vigueur.

Selon le règlement n° 305/2011, cette norme n'est pas applicable jusqu'à sa publication dans le journal officiel de l'Union Européenne.

Les prestations déclarées sur cette étiquette CE, ainsi que ses valeurs et normes de référence, correspondent exactement avec celles de cette fiche de déclaration des performances.